

# Objectif 7

## Assurer un environnement durable

### Faits en bref

- ▶ Les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont augmenté de plus de 46 % depuis 1990.
- ▶ Presque un tiers des stocks de poissons ont été surexploités.
- ▶ De nombreuses espèces sont menacées d'extinction, malgré une augmentation des zones protégées.
- ▶ Plus de 2,1 milliards de personnes et presque 1,9 milliard de personnes ont eu accès, respectivement, à des sources d'eau améliorées et à des installations sanitaires améliorées depuis 1990.
- ▶ Environ 863 millions de personnes vivent dans des taudis dans le monde en développement.

### CIBLE 7.A

Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance à la déperdition des ressources environnementales

### Les forêts sont un filet de sécurité pour les pauvres, mais leur disparition se poursuit à un rythme alarmant

Les forêts disparaissent à un rythme élevé, malgré la mise en place de politiques forestières et de lois soutenant une gestion durable des forêts dans de nombreux pays. Les plus grandes pertes nettes de forêts se sont produites en Amérique du Sud et en Afrique, environ 3,6 millions d'hectares et 3,4 millions d'hectares par an, respectivement, sur la période allant de 2005 à 2010.

Près de 75 % des forêts du monde relèvent de programmes forestiers nationaux. Cependant, dans de nombreux cas, la déforestation est provoquée par des facteurs échappant au contrôle des programmes. Un des principaux motifs de la déforestation est la transformation des forêts en terres agricoles pour nourrir la population mondiale croissante.

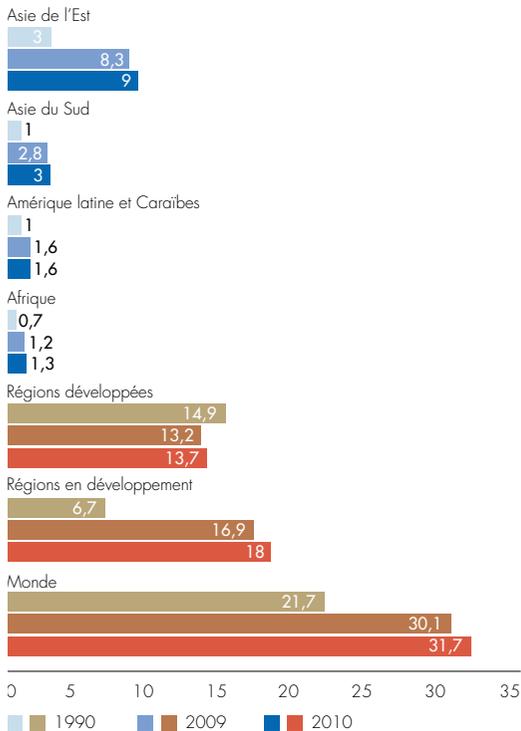
La perte de forêts affecte gravement les pauvres ruraux, pour qui les forêts servent de « filets de sécurité ». Elles contribuent à réduire la pauvreté et à assurer une subsistance durable en fournissant de la nourriture, du bois de chauffage, des plantes médicinales, et d'autres produits non ligneux qui sont utilisés par des millions de ménages parmi les plus pauvres du monde ou vendus sur les marchés du secteur traditionnel ou informel.

La déforestation représente une sérieuse menace à la durabilité environnementale et met en péril les progrès accomplis vers l'éradication de la pauvreté et de la faim. Des approches plus intégrées entre les secteurs agricole et forestier sont nécessaires pour réaliser des progrès réels et inverser la déperdition des ressources naturelles, dont les forêts, et pour respecter les engagements internationaux concernant l'atténuation des changements climatiques, la conservation de la biodiversité et la gestion durable des terres.



## Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont repris leur tendance à la hausse, confirmant une évolution inquiétante et appelant à des actions audacieuses

### Émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), 1990, 2009 et 2010 (milliards de tonnes métriques)



\* Les données pour 2010 sont des estimations préliminaires et les données pour quelques régions des OMD ne sont pas disponibles.

Au début de la crise économique et financière, les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ont diminué de 0,4 % entre 2008 et 2009. Mais, comme on pouvait le prévoir, cela n'a été qu'un répit à court terme. Les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 5 % entre 2009 et 2010 et sont maintenant supérieures de 46 % à leur niveau de 1990. Les données recueillies sur deux décennies montrent que la croissance des émissions mondiales s'est accélérée, augmentant de 10 % entre 1990 et 2000 et de 33 % entre 2000 et 2010.

L'augmentation des émissions a été largement accélérée par une croissance rapide dans les régions en développement. Dans ces régions, les émissions de CO<sub>2</sub> ont augmenté de 7 % entre 2009 et 2010, contre 3 % dans les régions développées. Au cours de la décennie de 1990 à 2000, les émissions ont augmenté de 48 % dans les régions

en développement; au cours de la décennie suivante (2000-2010), elles ont augmenté de 81 %. En revanche, les émissions dans les régions développées ont diminué de 7 % et de 1 %, respectivement. Cela étant dit, les émissions moyennes par habitant dans les régions développées sont significativement plus élevées que dans les régions en développement. Dans les régions développées, les émissions moyennes sont d'environ 11 tonnes métriques de CO<sub>2</sub> par personne et par an, à comparer à environ 3 tonnes métriques dans les régions en développement, bien qu'il existe de larges différences entre les régions. Les émissions par unité de production économique restent plus élevées dans les régions en développement que dans les régions développées : 0,6 contre 0,4 kilogramme de CO<sub>2</sub>, respectivement, par dollar de production économique en 2010.

Contrôler la croissance des émissions mondiales nécessite une action courageuse, coordonnée, nationale et internationale. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Doha, au Qatar, a appelé à prendre des mesures significatives dans ce sens en formant un consensus sur une seconde période d'engagement sous l'égide du Protocole de Kyoto de 2013 à 2020. Les efforts se poursuivent pour renforcer les efforts nationaux d'atténuation sous l'égide de la Convention sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto. Parallèlement, des négociations se poursuivent dans l'optique de développer « un protocole, un autre instrument légal ou un accord ayant force de loi sous les termes de la Convention applicable par toutes les parties... ». L'objectif est de terminer ces négociations d'ici à fin 2015 et de commencer leur mise en place en 2020, prenant par là même des mesures décisives pour prévenir des changements irréversibles dans le système climatique mondial.

## Un engagement élargi et une étroite surveillance des substances appauvrissant la couche d'ozone ont établi un précédent pour une action réussie contre les changements climatiques

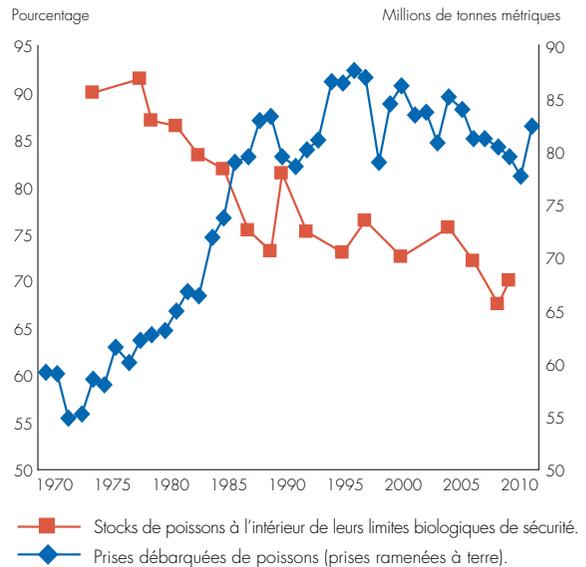
Le Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone est un véritable succès qui, se poursuivant toujours, a permis de réduire de 98 % la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone depuis 1986. Ces substances étant dans leur majorité des gaz à effet de serre, le Protocole de Montréal est aussi en train de contribuer de manière significative à la protection du système climatique mondial.

Une action internationale réussie nécessite de disposer d'informations scientifiques et techniques fiables; d'un mécanisme flexible et adaptable; de l'engagement de toutes les parties prenantes; d'un processus d'échange d'informations et de transfert de technologies; et d'une surveillance continue d'avoir besoin de données adéquates sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, pouvant être notamment obtenues à partir des statistiques sur la production nationale et le commerce international.



## La surexploitation des stocks de poissons conduit à une diminution des rendements

Proportion de stocks de poissons à l'intérieur de leurs limites biologiques de sécurité, 1974-2009 (pourcentage) et prises débarquées de poissons, 1970-2011 (millions de tonnes)



En 2009, 30 % des stocks de poissons étaient surexploités et en danger pour des raisons biologiques, à comparer à 10 % en 1974. Cela signifie que les stocks mondiaux de poissons sont actuellement en dessous du niveau auquel ils peuvent produire des rendements maximaux durables. Durant les 40 dernières années, la condition globale des pêcheries mondiales a décliné en dépit des actions entreprises par les États côtiers en termes de développement de politiques et de gestion de la pêche. De plus en plus de stocks sont surexploités du fait de l'expansion continue de l'industrie de la pêche dans de nombreux pays.

La plus grande proportion de stocks surexploités est enregistrée dans les principales régions de l'océan Atlantique, de la Méditerranée et de la mer Noire, où 50 % ou plus des stocks de poissons sont en dehors de leurs limites biologiques de sécurité. La plus petite proportion (10 % environ) de stocks surexploités se trouve dans les parties centre-est, nord-est et sud-est de l'océan Pacifique.

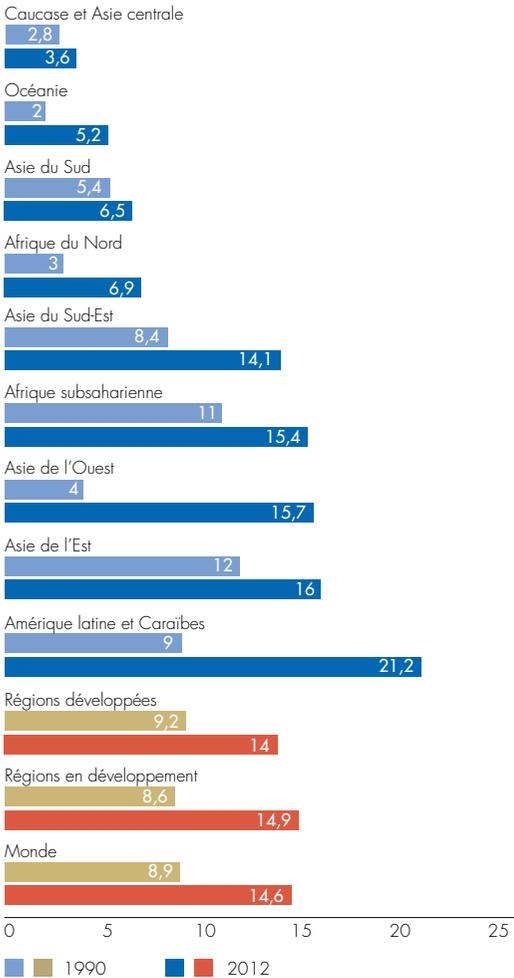
La surexploitation réduit la productivité des stocks de poissons. En conséquence, le total des prises en mer débarquées à terre (connu sous l'expression « prises débarquées ») a diminué dans le monde depuis son pic de 87,7 millions de tonnes en 1996. La reconstitution des stocks de poissons par des plans stricts de gestion rétablira leur productivité. En même temps, cela améliorera l'efficacité économique du secteur de la pêche, ainsi que la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes marins.

### CIBLE 7.B

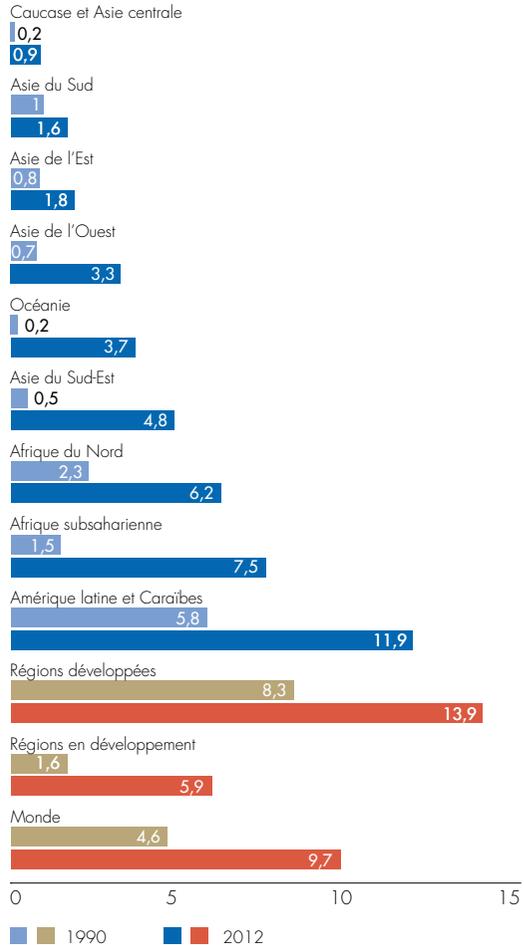
Réduire la perte de biodiversité et atteindre, d'ici à 2010, une diminution significative du taux de perte

## Davantage de zones terrestres et de zones marines sont protégées

### Zones terrestres protégées, 1990 et 2012 (pourcentage)



### Zones maritimes protégées, 1990 et 2012 (pourcentage)



Des progrès significatifs ont été réalisés depuis 1990 pour augmenter la couverture des zones protégées. Ces zones sont dédiées à la sauvegarde et au maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles ainsi qu'à la valeur culturelle qui leur est associée. De 1990 à 2012, les zones terrestres protégées ont augmenté, passant de 8,9 % à 14,6 % de la surface terrestre mondiale. Sur la même période, la protection marine a plus que doublé dans les eaux côtières, jusqu'à 12 milles nautiques, de 4,6 % à 9,7 %. La protection des zones marines de juridictions nationales potentielles (allant de la côte jusqu'à 200 milles nautiques) a augmenté, passant de 1,2 % à 5,3 %.

Les zones protégées ont pour but de conserver et d'encourager la diversité biologique. Elles produisent aussi d'importants biens et services fournis par les écosystèmes dont bénéficient les économies locales, nationales et mondiales. En fait, une part importante de la population mondiale dépend des zones protégées pour ses moyens d'existence. Ayant reconnu l'importance de la biodiversité et des services

écosystémiques, la Convention sur la diversité biologique cherche à conserver au moins 17 % des zones terrestres du monde et 10 % des zones côtières et marines d'ici à 2020 à travers un réseau mondial de zones protégées qui soit géré efficacement et équitablement, et qui soit écologiquement représentatif des ressources naturelles de la Terre.

L'Amérique latine montre la voie dans la conservation de ses terres et de ses côtes, avec 21,3 % de ses zones terrestres et 15,4 % de ses zones marines qui sont protégées. Les autres régions sont bien loin derrière. Des efforts continus sont nécessaires pour améliorer la couverture et, en particulier, l'efficacité du réseau mondial de zones protégées.

## Des oiseaux, des mammifères et d'autres espèces sont en voie d'extinction

Des espèces sont en voie d'extinction à un rythme encore plus rapide, avec des déclinés à la fois des populations et de leur répartition. Ce sont les conclusions de l'indice de la Liste rouge, établi par l'Union internationale pour la conservation de la nature et ses partenaires. Cet indice mesure les tendances des risques globaux d'extinction pour des ensembles d'espèces.

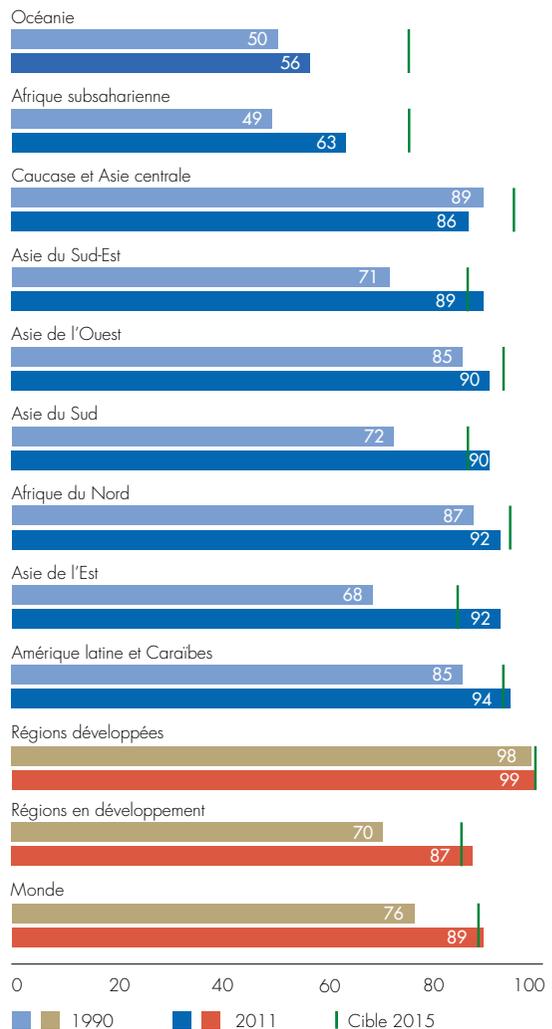
L'indice de la Liste rouge est maintenant disponible pour tous les oiseaux du monde (10 000 espèces), les mammifères (4 500 espèces), les amphibiens (5 700 espèces) et les coraux formateurs de récifs des eaux chaudes (700 espèces). La mise à jour la plus récente pour les oiseaux, présentant des conclusions jusqu'en 2012, montre que les déclinés se poursuivent au même rythme, voire s'accroissent. Tous les groupes dont l'historique d'évolution est connu voient leur situation se détériorer, et cela sera vraisemblablement le cas pour d'autres classes d'organismes. La réduction de la biodiversité aura des conséquences graves pour les services écosystémiques, desquels tout le monde dépend. Ces dernières années, un certain nombre de pays, dont le Danemark et la Suède, ont réussi à réduire le risque d'extinction pour certaines espèces indigènes. Un plus grand nombre de pays devrait suivre ces exemples.

## CIBLE 7.C

Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

## Plus de 2,1 milliards de personnes ont obtenu un accès à des sources d'eau potable améliorées depuis 1990, dépassant ainsi la cible OMD

Proportion de la population utilisant une source d'eau améliorée, 1990 et 2011 (pourcentage)



Au cours des 21 dernières années, plus de 2,1 milliards de personnes ont obtenu un accès à des sources d'eau potable améliorées. La proportion de la population mondiale utilisant une source améliorée a atteint 89 % en 2010, par rapport à 76 % en 1990. Cela signifie que la cible OMD relative à l'eau potable aura été atteinte cinq ans à l'avance sur le calendrier initialement prévu, et ce malgré une croissance importante de la population.

La couverture en eau potable a augmenté dans toutes les régions exceptées dans le Caucase et l'Asie centrale. Les taux de couverture y ont baissé de 89 % en 1990 à 86 % en 2011. L'Asie de l'Est, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud ont enregistré les plus grandes progressions. Six personnes sur 10 ayant obtenu l'accès à une source d'eau potable améliorée vivent dans des zones urbaines.

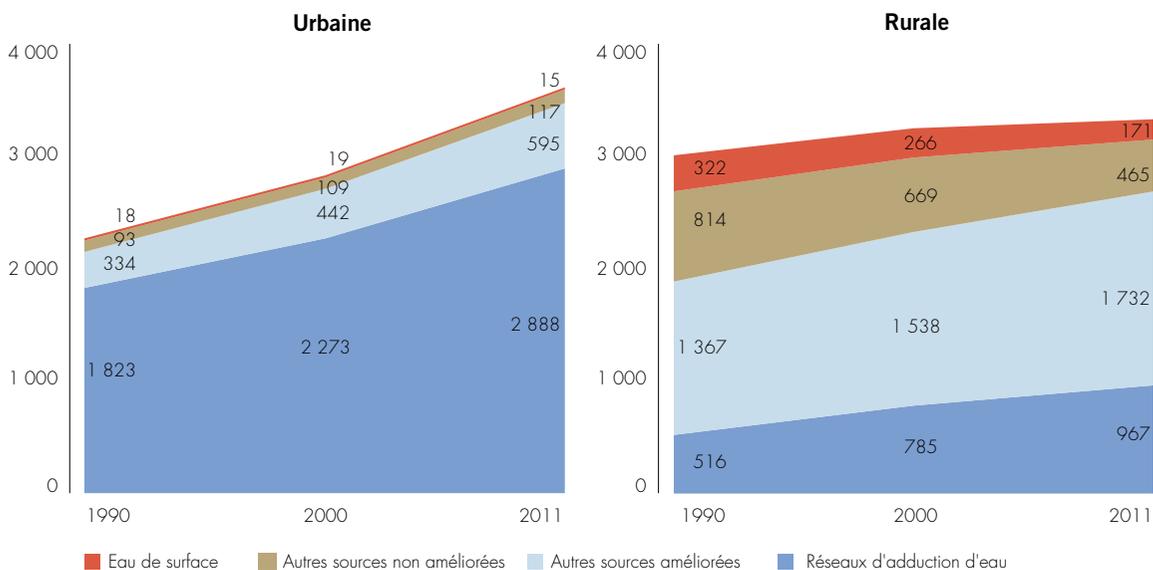
## L'accès à l'eau potable des pauvres des zones rurales ainsi que la qualité et la salubrité de l'eau constituent toujours une sérieuse préoccupation

En dépit de progrès sans précédent, 768 millions de personnes s'approvisionnaient encore en eau à partir d'une source non améliorée en 2011. 83% de la population n'ayant pas accès à une source d'eau potable améliorée (636 millions) vit dans des zones rurales. De plus, des problèmes sur la qualité et la salubrité de nombreuses sources d'eau potable améliorées persistent. Ainsi, le nombre de personnes n'ayant pas accès à une source d'eau potable pourrait être deux à trois fois plus élevé que les estimations officielles.

La majorité des personnes dans le monde aspirent à avoir l'eau courante dans leur foyer. Cependant, 38 % des 6,2 milliards de personnes dans le monde utilisant une source d'eau potable améliorée ne jouissent pas du confort d'avoir l'eau courante dans leur foyer ni des bienfaits sanitaires et économiques qui y sont

associés. À l'inverse, ces personnes consacrent un temps et une énergie considérables à faire la queue à des points d'eau publics et à transporter de lourdes charges d'eau vers leur maison, ne couvrant parfois que le minimum de leurs besoins en eau potable. Les personnes les plus touchées sont les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées de la société, dont un grand nombre, surtout dans les zones urbaines, paie très cher de petites quantités d'eau souvent de mauvaise qualité. Il est encourageant d'observer que la proportion des personnes qui dépendent d'une eau de surface non traitée comme source principale d'eau potable a diminué, passant de 6 % en 1990 à 3 % en 2011. Mais il reste encore 180 millions de personnes qui dépendent des rivières, ruisseaux, mares ou lacs pour satisfaire leurs besoins journaliers en eau potable.

Population ayant accès à de l'eau potable, zones urbaines et rurales, 1990, 2000 et 2011 (millions)



## Plus de 240 000 personnes par jour ont obtenu un accès à des installations d'assainissement améliorées de 1990 à 2011, ce qui est considérable mais insuffisant

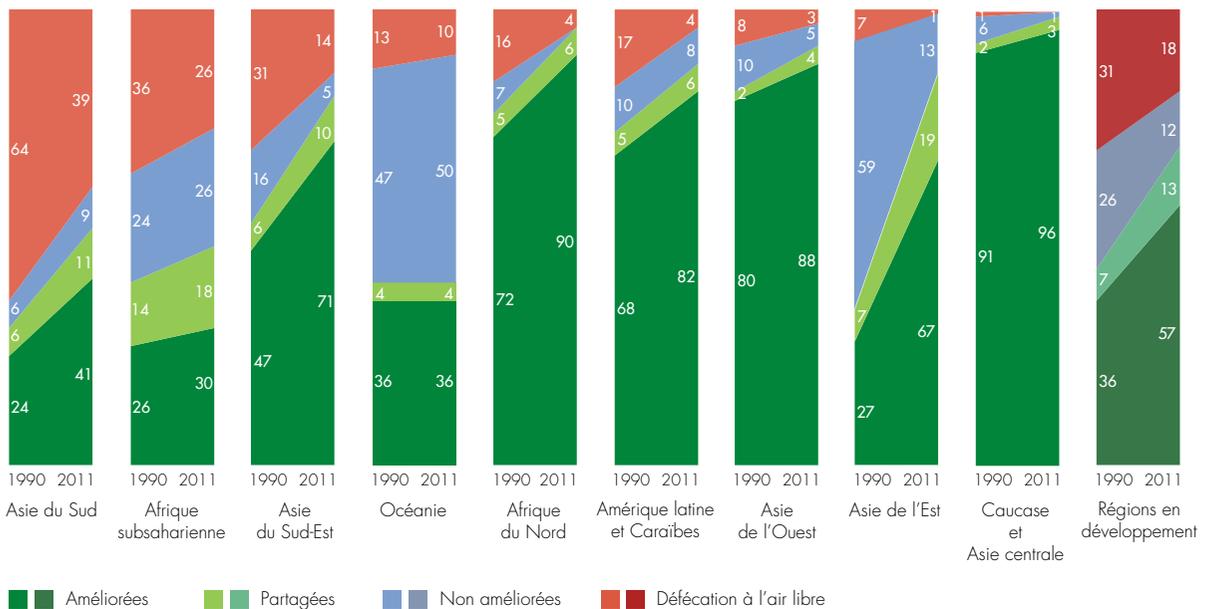
De 1990 à 2011, 1,9 milliard de personnes ont eu accès à des latrines, des toilettes à chasse d'eau ou d'autres installations d'assainissement améliorées. Des efforts considérables sont requis pour s'assurer que ce nombre augmente d'un autre milliard de personnes d'ici à 2015 afin d'atteindre la cible OMD relative à l'assainissement. En 1990, un peu moins de la moitié (49 %) de la population mondiale disposait d'un assainissement amélioré. La couverture doit être étendue à 75 % afin d'atteindre la cible; le niveau actuel étant de 64 %.

Les plus grands progrès ont été réalisés en Asie de l'Est, où la couverture de l'assainissement a augmenté de 27 % en 1990 à 67 % en 2011. Cela signifie que 626 millions de personnes ont obtenu un accès

à des installations d'assainissement améliorées sur une période de 21 ans. L'Afrique subsaharienne et l'Océanie restent les moins avancées.

Entre 1990 et 2011, plus de 240 000 personnes en moyenne par jour ont obtenu un accès à une installation d'assainissement améliorée. Beaucoup parmi elles sont nées dans une famille disposant déjà de toilettes, alors que d'autres étaient reliées à un réseau d'égouts ou terminaient la construction d'une latrine pour la première fois de leur vie. Malgré ces réalisations, une progression plus rapide est nécessaire. Pour atteindre la cible OMD, il faudra étendre les services d'assainissement à 600 000 personnes en moyenne par jour, et cela tous les jours, entre 2011 et 2015.

Proportion de la population par pratiques d'assainissement, 1990 et 2011 (pourcentage)

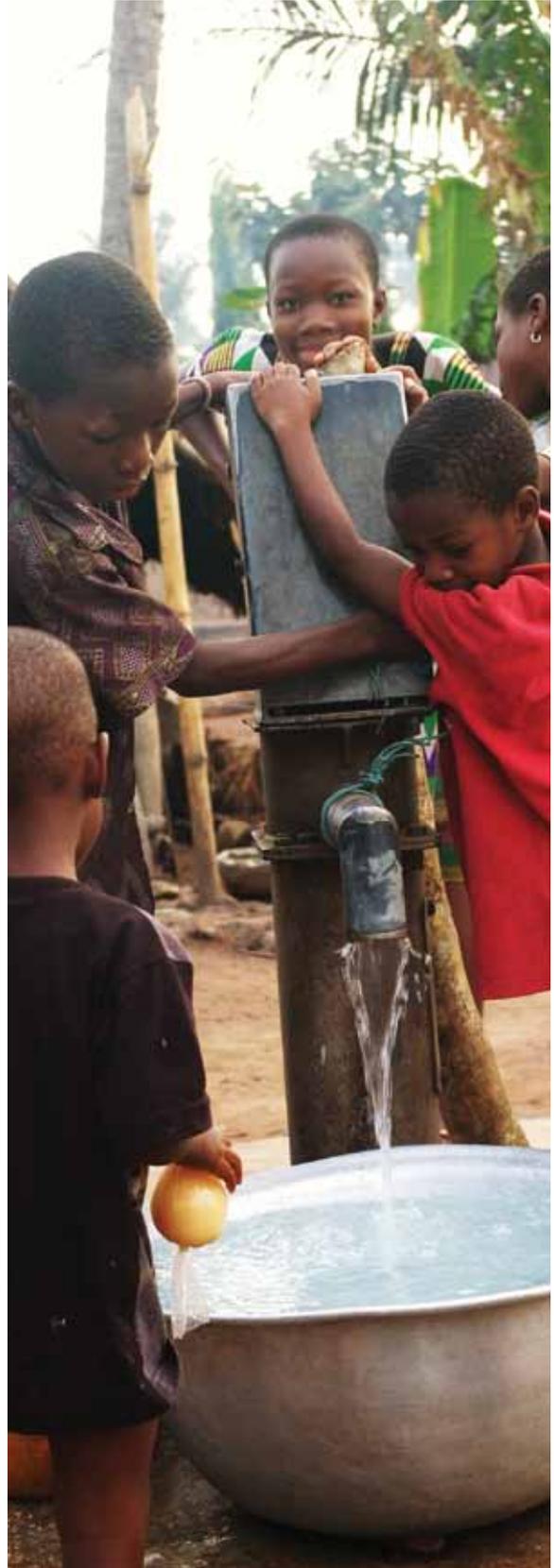


## Stopper la défécation à l'air libre et mettre en place les politiques adéquates sont des éléments déterminants pour un progrès constant de l'assainissement

La proportion de la population mondiale qui a recours à la défécation à l'air libre a diminué de 24 % en 1990 à 15 % en 2011. Cependant, plus d'un milliard de personnes souffrent d'un manque d'installations sanitaires et perpétuent une pratique qui comporte de graves risques sanitaires et environnementaux pour les individus eux-mêmes et pour des communautés entières.

Les nouvelles politiques d'assainissement adoptées ces dernières années à travers le monde en développement ont enregistré des succès remarquables et ont mené à des augmentations sans précédent de la couverture sanitaire. Ces politiques se concentrent sur l'arrêt de la pratique consistant à déféquer à l'air libre, grâce à une action menée au niveau de la communauté en influençant les normes sociales pour que la défécation à l'air libre ne soit plus perçue comme une pratique acceptable. Dans presque 100 pays dans le monde, de nouvelles approches de l'assainissement ont pris racine et le nombre de villages sans défécation à l'air libre est en augmentation.

Les experts en ressources d'eau, assainissement et hygiène ont identifié trois priorités pour les années à venir : plus personne ne devrait pratiquer la défécation à l'air libre; tout le monde devrait avoir une eau potable et des installations sanitaires à la maison et adopter de bonnes pratiques d'hygiène; et toutes les écoles et centres de santé devraient avoir l'eau courante et des installations sanitaires, tout en faisant la promotion d'une bonne hygiène. En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a explicitement reconnu le droit à une eau potable et à l'assainissement et a confirmé que ce droit est essentiel à la réalisation de tous les droits de l'homme.

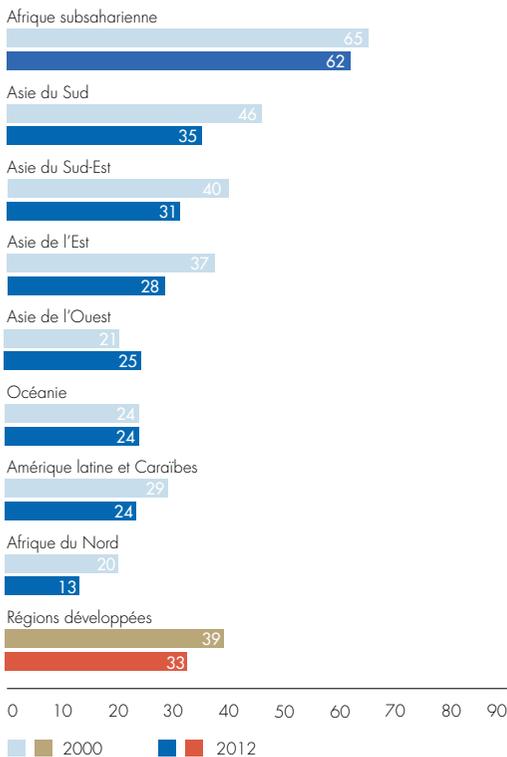


**CIBLE 7.D**

Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis

## Bien que la cible OMD ait été atteinte, l'urbanisation progresse plus vite que l'amélioration des conditions des taudis

### Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, 2000 et 2012 (pourcentage)



Entre 2000 et 2010, plus de 200 millions d'habitants de taudis ont obtenu l'accès à des sources d'eau améliorées, des installations sanitaires, un logement durable ou un espace de vie suffisant, dépassant ainsi les 100 millions de la cible OMD. En fait, entre 2010 et 2012 uniquement, les conditions se sont améliorées de telle sorte que 44 millions de personnes supplémentaires n'étaient plus considérées comme vivant dans des taudis.

La proportion d'habitants de taudis dans les régions en développement a diminué, passant de 39 % en 2000 à 33 % en 2012. Cette diminution a été observée dans toutes les régions en développement. L'Afrique du Nord

a réduit davantage encore sa proportion d'habitants de taudis déjà peu élevée. L'Asie de l'Est, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est ont obtenu les plus grandes diminutions en pourcentage. Cependant, la proportion élevée d'habitants de taudis en Afrique subsaharienne a diminué de peu, de 65 % en 2000 à 62 % en 2012.

Bien que la cible OMD relative aux taudis ait été atteinte, le nombre d'habitants de taudis, en valeur absolue, continue d'augmenter, et cela est partiellement dû au rythme rapide de l'urbanisation. Dans les pays en développement, le nombre d'habitants des villes vivant dans des taudis était estimé à 863 millions en 2012, à comparer à 650 millions en 1990 et 760 millions en 2000. Des efforts plus importants et plus ciblés sont nécessaires pour améliorer les conditions de vie des pauvres vivant dans les villes et métropoles du monde en développement.

## Les enseignements tirés des pays ayant traité les problèmes multidimensionnels des taudis urbains peuvent être utiles pour les autres pays

De nombreux pays de toutes les régions ont réalisé des progrès remarquables en matière de réduction de la proportion d'habitants de taudis dans les villes; de grands pays comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie étant les chefs de file de cette tendance régionale et mondiale. Cependant, dans d'autres pays, en particulier les pays affectés par des conflits, la prévalence des taudis reste très élevée, et la proportion de citoyens vivant dans des taudis a augmenté entre 2000 et 2012. Les habitants des taudis dans ces pays manquent souvent de sources d'eau améliorées, d'installations sanitaires améliorées, d'un logement durable, d'un espace de vie suffisant, ou d'une combinaison de ces quatre caractéristiques qui définissent les « taudis ». Améliorer les conditions de vie des citoyens pauvres nécessitera par conséquent des investissements importants et multisectoriels.

Compte tenu de l'accroissement de la population vivant dans des taudis, des actions supplémentaires sont nécessaires. En se basant sur l'expérience réussie de certains pays, un nombre donné de facteurs ont été identifiés comme conditions préalables pour atteindre la cible de la réduction des taudis au niveau national : des politiques appropriées, l'accès aux services de base, la sécurité du régime foncier et l'harmonisation de la définition des taudis et des méthodes pour leur suivi et leur évaluation. Dans ce but, les gouvernements et les autorités régionales et locales ont été invités à dénombrer leurs propres populations vivant dans des taudis et, sur cette base, à établir des cibles nationales, régionales et locales qui soient volontaires et réalistes et qui seraient à atteindre d'ici à 2020 afin d'alléger le sort des pauvres des zones urbaines.

**Proportion de la population urbaine vivant dans des taudis, sélection de pays les plus performants, 2000 et 2010 (pourcentage)**

